

a fait signifier après cette époque, pour les forcer à porter les armes contre leur légitime Souverain ; & que par conséquent cette conduite de Sa Majesté Prussienne les a affranchis de tout engagement, & leur a rendu la liberté. Sa Majesté à qui lesdits Officiers & Généraux avoient déjà fait connoître, avant d'entrer à son service, la solidité des raisons qui les avoient portés à se dégager des liens que le Roi de Prusse avoit rompus le premier, s'intéressant très-vivement à l'honneur d'un Corps, qui par la valeur la plus distinguée, par sa fidélité reconnuë à ses engagements, & par les services qu'il a rendus à la bonne cause, a mérité son estime & les applaudissemens du Public. n'a pû qu'approuver leur demande : & en conséquence Elle leur a permis & permet de rendre public l'Exposé ci-joint des motifs de leur conduite à l'égard du Roi de Prusse pour convaincre toute l'Europe de leur innocence, & détruire la flétrissure qu'on a voulu faire à leur honneur & à leur bonne foi par la Déclaration susdite du premier Décembre de l'année dernière. Déclarant Sa Majesté, que si le Roi de Prusse entreprenoit d'exécuter les menaces qu'il a faites auxdits Généraux & Officiers, il exposerait ses troupes à un traitement réciproque, dont elle espère que ce Prince les garantira, par la justice qu'il rendra auxdits Généraux & Officiers ; Sa Majesté désirant très-sincèrement de se voir dispensée d'en venir à de pareilles extrémités, qui couteroit beaucoup à son cœur, & n'y ayant que la seule nécessité d'une juste réparaillon qui puisse l'y déterminer.

Mande & ordonne Sa Majesté au Maréchal de Contades, son Lieutenant-Général commandant ses Armées en Allemagne, de faire publier la présente à la tête dudit Corps de troupes Saxonnnes, & de la faire pareillement publier & afficher dans tous les Pays du Roi de Prusse & de ses adhérens, occupés par les troupes de Sa Majesté. Fait à Versailles le 13. Mars 1759. Signé, LOUIS. Et plus bas, le Maréchal Duc DE BELLE-ISLE.

Le 30. Sa Majesté rendit un autre Arrêt, se sentant obligée de le faire, sur des calomnies répandues